

Cameroun - Enquête sur les structures de gestion participatives des écoles et des associations à base communautaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord au Cameroun (2015)

Minsitère de l'Education de Base - MINEDUB

Rapport généré le: July 9, 2016

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://nada.stat.cm/index.php>

Aperçu

Identification

ID
CMR-INS-GPE-2015-V1.0

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 1.0 (Juillet 2016): réalisée le 08/07/2015 après la production de la note.

DATE DE PRODUCTION

2016-07-08

Aperçu

RÉSUMÉ

Dans cette opération, il a été question de répertorier toutes les associations et structures qui œuvrent pour l'amélioration de l'éducation des enfants, en particulier celle de la jeune fille. Il s'agira de chercher les informations sur le mode de fonctionnement de ces associations et structures, les activités qu'elles mènent pour booster l'éducation de la jeune fille.

1.1. Champ géographique

Les activités de terrain à réaliser dans le cadre de cette opération couvrent 4 régions du Cameroun : les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord et du Nord. Certains arrondissements, malgré leur situation de grande vulnérabilité ne feront pas partie de l'échantillonnage à cause des raisons d'insécurité. Par ailleurs, seules les écoles primaires publiques seront concernées par cette opération.

1.2. Unités d'observation

Trois unités statistiques sont concernées par cette opération :

- Les structures de gestion participative au sein de l'école publique. Il s'agit ici des APEE, des AME, des gouvernements d'enfants et toute autre association qui fonctionne et qui intervient au sein de l'école.
- Les structures à base communautaire fonctionnelle, constituées des associations légalisées ou non, et tous les autres groupes organisés qui œuvrent pour la mobilisation communautaire.
- Les administrations déconcentrées du MINPROFF, MINATD, MINEDUB, MINESEC, MINAS, Commune.

1.3. Sélection des arrondissements

La méthodologie de sélection des arrondissements a privilégié les zones d'intervention de l'UNICEF et les zones ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne régionale. Nous avons obtenu 24 arrondissements respectant ces conditions et avons ajouté à ce groupe, 06 arrondissements modèles, c'est-à-dire avec un taux de redoublement faible, ce qui nous a permis d'avoir un premier ensemble de 30 arrondissements. Compte tenu de l'exigence de développement des zones modèles d'intervention, un réajustement a été nécessaire. Sur les 24 arrondissements préalablement sélectionnés, 9 arrondissements ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne départementale ajouté de l'écart-type ont été retenues et 4 arrondissements avec un bon score. Le nombre d'arrondissements à couvrir s'élève définitivement à 13, soit un total de 523 écoles environ.

TYPE DE DONNÉES

Données de recensement / énumération [cen]

UNITÉS D'ANALYSE

Trois unités statistiques sont concernées par cette opération :

- Les structures de gestion participative au sein de l'école publique. Il s'agit ici des APEE, des AME, des gouvernements d'enfants et toute autre association qui fonctionne et qui intervient au sein de l'école.
- Les structures à base communautaire fonctionnelle, constituées des associations légalisées ou non, et tous les autres groupes organisés qui œuvrent pour la mobilisation communautaire.
- Les administrations déconcentrées du MINPROFF, MINATD, MINEDUB, MINESEC, MINAS, Commune.

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Le champ de l'étude sont les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord au Cameroun .

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

| Nom | Affiliation |
|----------------------------------|-------------|
| Minsitère de l'Education de Base | MINEDUB |

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

| Nom | Affiliation | Rôle |
|--------|-------------|-----------------|
| UNICEF | | Appui technique |

FINANCEMENT

| Nom | Abbréviation | Rôle |
|--------|--------------|-----------------|
| UNICEF | UNICEF | Appui financier |

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

| Nom | Abbréviation | Affiliation | Rôle |
|------------------------------------|--------------|-------------|------------|
| Ministère de l'Education des Bases | MINEDUB | | Producteur |

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2016-07-08

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1.0 (Juillet 2016)

ID DU DOCUMENT DDI

CMR-INS-GPE-2015-V1.0

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

La méthodologie de sélection des arrondissements a privilégié les zones d'intervention de l'UNICEF et les zones ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne régionale. Nous avons obtenu 24 arrondissements respectant ces conditions et avons ajouté à ce groupe, 06 arrondissements modèles, c'est-à-dire avec un taux de redoublement faible, ce qui nous a permis d'avoir un premier ensemble de 30 arrondissements. Compte tenu de l'exigence de développement des zones modèles d'intervention, un réajustement a été nécessaire. Sur les 24 arrondissements préalablement sélectionnés, 9 arrondissements ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne départementale ajouté de l'écart-type ont été retenues et 4 arrondissements avec un bon score. Le nombre d'arrondissements à couvrir s'élève définitivement à 13, soit un total de 523 écoles environ.

Questionnaires

Aperçu

Un questionnaire sera adapté pour chaque unité d'observation. Ainsi nous auront :

- Un questionnaire pour les écoles publiques. Il sera administré au Directeur de l'école ou à une personne ressource connaissant les caractéristiques de l'école et les différentes associations menant ou ayant mené des activités en faveur de l'évolution de cette école.
- Un questionnaire pour les associations qui peuvent être localisées. Ce questionnaire sera administré au président ou au secrétaire qui sont les personnes qui connaissent mieux l'historique des activités de l'association. Néanmoins tout autre membre de l'association disponible et capable de renseigner le questionnaire pourra être mobilisé en cas d'indisponibilité du président et de son secrétaire.

Collecte des données

Dates de la collecte des données

| Début | Fin | Cycle |
|------------|------------|-------|
| 2015-04-27 | 2015-05-16 | N/A |

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Les chefs d'équipe (04), veillent à la conduite effective des opérations de terrain et à la qualité des données collectées. Ils sont issus de la task-force.

Placés sous le contrôle assurance qualité des chefs d'équipes, les agents de collecte (18) sont chargés de l'administration du questionnaire auprès des organismes ou des structures ciblées au niveau des arrondissements.

Questionnaires

Un questionnaire sera adapté pour chaque unité d'observation. Ainsi nous auront :

- Un questionnaire pour les écoles publiques. Il sera administré au Directeur de l'école ou à une personne ressource connaissant les caractéristiques de l'école et les différentes associations menant ou ayant mené des activités en faveur de l'évolution de cette école.
- Un questionnaire pour les associations qui peuvent être localisées. Ce questionnaire sera administré au président ou au secrétaire qui sont les personnes qui connaissent mieux l'historique des activités de l'association. Néanmoins tout autre membre de l'association disponible et capable de renseigner le questionnaire pourra être mobilisé en cas d'indisponibilité du président et de son secrétaire.

Enquêteurs

| Nom | Abbréviation | Affiliation |
|----------------------------------|--------------|-------------|
| Ministère de l'éducation de base | MINEDUB | |

Supervision

Cette enquête va nécessiter un certain nombre de personnes aux profils bien définis pour sa réalisation.

1. Coordination centrale

La coordination centrale est animée par deux responsables :

- Le Chef de la composante programme du MINEDUB
- Le Chef section éducation de l'UNICEF

Cette unité a en charge le contrôle des opérations et le suivi administratif y afférent.

2. La supervision

L'instance de supervision est constituée de un expert issu de la task-force par région (04). Elle a pour rôle de conduire au niveau régional l'opération en veillant au respect méthodologique procédural et logistique en conformité avec le document cadre du projet. Elle est en outre chargée de la formation des agents de collecte.

3. La facilitation

Le contrôle est exercé sous forme de facilitation administrative et technique.

Sur le plan administratif il s'agit d'assurer la liaison entre l'opération et les services administratifs. Sur le plan technique, l'instance de facilitation est chargée de l'actualisation des listes des structures à base communautaire susceptibles d'être

interviewées. En outre ils contribuent à la sensibilisation permanente et à l'information des responsables. Il appui le superviseur au niveau régional. Les points focaux éducation (04) seront interpellés à ce niveau.

Traitements des données

Edition des données

L'exploitation des données se fera sous la coordination des responsables du MINEDUB et de l'UNICEF en charge du programme. Elle est mise en œuvre à travers les aspects suivants :

- Supervision (le point focal et le chef de l'unité statistique)

La supervision s'assure du bon déroulement des opérations et s'assure de toutes les modalités administratives, matérielles et financières nécessaires à l'opération. Le point focal de l'UNICEF au MINEDUB et le Chef de l'unité statistique du MINEDUB sont chargés de cette supervision.

- Contrôle (membres désignés de la task-force)

Lors de la saisie des données, il est nécessaire que des personnes maîtrisant le masque de saisie et les outils de collecte soient constamment prêts des agents de saisie pour pallier rapidement aux différentes erreurs et incompréhensions qui peuvent survenir. Les membres désignés de la task-force sont chargés de cette tâche.

- Codification (membres désignés de la task-force)

Plusieurs réponses aux interviews sont qualitatives, les membres désignés de la task-force, par leur maîtrise du sujet sont chargés de procéder à cette codification.

- Conception et test du masque de saisie (deux experts de la task-force)

La conception et le test du masque de saisie se fait avec le logiciel CSPro qui est le mieux adapté à ce type d'exercice. Les experts en dans ce domaine issus de la task-force sont chargés de produire ces différents outils.

- Saisie (opérateurs sélectionnés)

La saisie est réalisée par les opérateurs sélectionnés lors d'un test d'aptitude. Ces opérateurs sont ceux qui maîtrisent l'outil informatique de façon théorique et pratique.

Evaluation des données

No content available